

0783547G  
ACADEMIE DE VERSAILLES  
COLLEGE INTERNATIONAL  
RUE DU FER A CHEVAL  
78104 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX  
Tel : 0139109411

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 3  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Philippe Bonneville

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Maine et Loire - Abbaye Saint maur , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Abbaye Saint Maur- Ecole élémentaire

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du voyage scolaire à Cordoue du 21 au 25 mai 2024 pour 90 élèves de CE2 et 3 accompagnateurs. Le tarif de la participation financière des familles est arrêté à hauteur de 440 euros. Le coût des accompagnateurs d'un montant de 1320 euros est pris en charge sur les fonds propres de l'établissement dans le cadre d'un prélèvement sur fonds de roulement.

**Résultats du vote**

|                      |    |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 18 |
| Pour :               | 18 |
| Contre :             | 0  |
| Abstentions :        | 0  |
| Blancs :             | 0  |
| Nuls :               | 0  |